

Travaux de la Chambre

Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Comme notre pays perd des emplois dans le secteur de la fabrication au rythme de 11,000 par mois surtout parce que notre productivité demeure bien inférieure à celle des États-Unis, ce qui explique que nos coûts de production soient supérieurs aux leurs et que nos produits ne puissent soutenir la concurrence de nos principaux rivaux, le ministre pourrait-il nous dire quand il entend, pour stimuler la productivité, adopter un programme de dégrèvements directement proportionnels à l'accroissement de la productivité, afin que nous puissions arrêter cette grave hémorragie des emplois dans le secteur de la fabrication qui disparaissent au rythme de plus de 100,000 par année?

Monsieur l'Orateur, le ministre a préféré passer outre à cette question très sérieuse dont on ne peut minimiser l'importance pour le pays. Il n'a contesté aucun des chiffres et il nous a ensuite parlé d'un nouvel avion qu'il est en train de construire.

Des voix: Oh, oh!

M. Hees: Un appareil dont il est très fier et, qui peut voler pendant une heure, soit un peu mieux que l'appareil que les frères Wright ont pu fabriquer à Kitty Hawk il y a 70 ans.

Des voix: Oh, oh!

M. Hees: Monsieur l'Orateur, il conteste mes chiffres, et je le répète, son ministère a déclaré récemment: «Nous perdons des emplois dans le secteur manufacturier au rythme de 11,000 par mois», soit 130,000 emplois par année, ce qui dépasse largement les 100,000. Il a donc tort, et il est évident que j'ai raison.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: Quoi qu'il en soit, la Chambre admettra tout de suite que nous sommes placés devant un désaccord ordinaire et qu'il n'y a pas lieu de soulever la question de privilège ou d'invoquer le Règlement dans les circonstances.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

M. LANG—LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE MENTIONNÉ PAR MÉGARDE

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports et ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. En réponse à une question posée par le député de Calgary-Nord (M. Woolliams) j'ai parlé du ministère de la Justice alors que j'aurais dû évidemment faire allusion au bureau du procureur général. Je voudrais donc que le compte rendu soit corrigé afin que ne survienne aucun malentendu.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, je suis stupéfait de l'extraordinaire susceptibilité dont fait preuve le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Horner) depuis qu'il nous a quittés.

En tout cas, je voudrais poser une question au leader du gouvernement à la Chambre concernant les travaux de la Chambre des communes. Quelles sont ses intentions pour aujourd'hui, demain et la semaine prochaine, au moins jusqu'à la présentation du budget? Pourrait-il en même temps désigner lundi prochain comme jour réservé conformément aux discussions que nous avons eues?

M. MacEachen: Oui, monsieur l'Orateur, je suis tout à fait disposé à désigner lundi comme jour réservé. Et en réponse à la

[M. Hees.]

question de mon honorable collègue concernant les travaux de la Chambre, je voudrais préciser que cet après-midi, nous allons poursuivre l'étude du bill C-10, sur le crédit d'impôt au titre des enfants. A 8 heures, nous passerons à l'étude du bill C-11, portant sur les modifications à apporter à l'assurance-chômage. Ce changement dans l'ordre du jour des travaux a été réalisé d'un commun accord afin de permettre aux députés qui en ont manifesté le désir d'assister au dîner officiel qui a lieu ce soir à Toronto en l'honneur du premier ministre d'Israël. J'apprécie le degré de coopération qui a rendu possible le réaménagement de l'ordre des travaux de la Chambre.

Je présume donc que le débat sur les modifications à apporter à la loi sur l'assurance-chômage prendra environ une journée. Après quoi, nous nous efforcerons de reprendre l'étude du bill C-10 si elle n'est pas encore terminée, ce qui est fort probable d'ailleurs, en tout cas à l'étape de la troisième lecture. Nous passerons alors au bill sur la sécurité de la vieillesse et au bill sur le pouvoir d'emprunt qui tous deux, d'après ce que je crois comprendre, vont nous revenir aujourd'hui du comité. Je crois que ces activités devraient probablement nous tenir occupés jusqu'à la fin de la semaine prochaine. Si cela est nécessaire, j'ajouterai d'autres sujets à la liste.

M. Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, il me vient à l'esprit deux questions découlant de cette réponse et reliées au budget qui doit être présenté le 16 novembre prochain. La première porte sur les intentions du gouvernement concernant l'adoption de ce budget et la seconde plus importante pour le moment porte sur la date du commencement du débat auquel il donnera lieu.

● (1522)

Je crois comprendre qu'il a été convenu de commencer le débat budgétaire le vendredi 17 novembre. Je présume que le gouvernement a l'intention de poursuivre ce débat le reste de la semaine, bien qu'il puisse y avoir certains changements. Cependant le gouvernement peut-il s'engager à ce que ce débat soit entamé vendredi, comme nous en avons parlé et je crois, décidé.

M. MacEachen: Oui, monsieur l'Orateur. Je me propose de fixer à vendredi le premier jour du débat budgétaire de manière à donner aux députés de l'opposition tout le temps voulu pour prôner les vertus du budget du ministre.

M. Baker (Grenville-Carleton): Je tiens à assurer mon ami que nous ne saurions laisser passer une telle occasion. La question finale porte sur la révision des taxes à la consommation, avec la motion de renvoi correspondante. Comme je l'ai dit la semaine dernière, nous sommes disposés à renvoyer la question au comité sans débat si mon ami prend les mesures qui conviennent. Comme il le sait peut-être, il y a plus de 100 mémoires en souffrance, qui attendent d'être étudiés en comité. S'il pouvait le faire aujourd'hui ou demain, cela pourrait être décidé sans débat.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je tiens tout d'abord à remercier le leader du gouvernement à la Chambre d'avoir fait de lundi un jour réservé à l'opposition. D'après les dispositions prises, la motion sera présentée par le Nouveau parti démocratique. En ce qui concerne le bill C-14 dont nous entamerons l'étude ce soir, bien que le leader du gouvernement à la Chambre n'ait pas été aussi explicite, je suppose que nous en poursuivrons l'étude demain. A toutes fins